



Albert Grivault

MEURSAULT - BOURGOGNE

BOURGOGNE CLOS DU MURGER

COULEUR : vin blanc

CÉPAGE : Chardonnay

SURFACE : 93 a

VENDANGE : manuelle

ÉLEVAGE : en fût pour partie neuf selon les millésimes

ÉTYMOLOGIE : Le mot murger souligne la présence de tas de pierres retirées de la vigne au fil des siècles par les vignerons. Le mot clos souligne que la vigne est entourée de murs.



TERROIR ET SITUATION

Le terrain de 93 ares, exposé sud-ouest, repose sur le socle de calcaire dur de la butte du centre de Meursault. La marque Clos du Murger est déposée à L'Institut de la Propriété Intellectuelle. Ce clos totalement entouré de murs de plus de 2 mètres a donné son nom à la place du village qui le jouxte.

VINIFICATION ET DISTINCTIONS

La vigne a été plantée en 2001. Le Bourgogne Clos du Murger est totalement vinifié en fûts durant 11 mois : fermentations alcooliques et malo-lactiques puis élevage. Sa situation et son palmarès remarquable avec 8 médailles au Concours Général Agricole de Paris à ce jour (3 d'Or, 3 d'Argent et 2 de Bronze) permettent d'espérer son classement en Meursault.

DOMAINE ALBERT GRIVAUT - 7 PLACE DU MURGER - 21190 MEURSAULT - 03 80 26 53 24 - info@albert-grivault.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.